

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00160

Numéro SIREN : 480 393 164

Nom ou dénomination : HYPER SAINT AUNES

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2021 sous le numéro de dépôt 14831



Hervé DELAUNAY
Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Cabinet Oger et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTES ANNUELS

Période du 01/02/2020 au 31/01/2021

SAS HYPER SAINT AUNES

Hypermarché

ZAC Saint Antoine
34130 SAINT AUNES

*Certifiés conformes par le Président
le 1^{er} Juillet 2021*

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/21	Net au 31/01/20
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits assimilés	419 034,12	388 034,62	30 999,50	73 151,37
Fonds commercial	846 972,45		846 972,45	846 972,45
Autres immobilisations incorporelles				33 140,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 052 483,10	4 927,50	6 047 555,60	6 047 555,60
Constructions	24 118 047,52	4 682 531,96	19 435 515,56	20 597 691,68
Installations techniques, matériel et outillage	13 162 390,23	10 010 659,54	3 151 730,69	3 772 018,32
Autres immobilisations corporelles	7 572 764,20	5 081 462,19	2 491 302,01	1 680 672,49
Immob. en cours / Avances & acomptes	2 265 569,43		2 265 569,43	1 026 578,14
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	682 414,47		682 414,47	706 164,47
Autres titres immobilisés	1 875 220,23		1 875 220,23	1 862 314,13
Prêts	161 000,00		161 000,00	160 999,99
Autres immobilisations financières	53 446,17		53 446,17	53 446,17
ACTIF IMMOBILISE	57 209 341,92	20 167 615,81	37 041 726,11	36 860 704,81
STOCKS				
Marchandises	11 214 047,36	128 503,00	11 085 544,36	11 160 369,96
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	1 432 635,46	21 944,44	1 410 691,02	767 470,11
Fournisseurs débiteurs	3 757 757,10	7 709,48	3 750 047,62	2 119 591,03
Personnel	13 777,69		13 777,69	28 869,54
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	681 995,18		681 995,18	344 827,43
Autres créances	4 400 732,06	74 353,00	4 326 379,06	3 363 144,58
VALEURS MOB. DE PLACEMENT	3 632 569,32		3 632 569,32	5 341 989,65
DISPONIBILITES	5 751 866,25		5 751 866,25	5 690 758,68
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	326 376,73		326 376,73	332 861,40
ACTIF CIRCULANT	31 211 757,15	232 509,92	30 979 247,23	29 149 882,38
TOTAL ACTIF	88 421 099,07	20 400 125,73	68 020 973,34	66 010 587,19

Bilan

	Net au 31/01/21	Net au 31/01/20
PASSIF		
CAPITAL	5 673 510,00	5 673 510,00
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	567 351,00	567 351,00
<i>Autres réserves</i>	5 218 600,96	4 819 250,37
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 319 904,60	2 899 350,59
CAPITAUX PROPRES	14 779 366,56	13 959 461,96
PROVISIONS POUR RISQUES	568 015,01	642 060,55
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	568 015,01	642 060,55
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	22 670 137,34	24 075 003,97
<i>Emprunts</i>	22 670 137,34	24 075 003,97
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 750,00	1 750,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	5 051 365,71	8 272 843,39
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	15 885 330,47	13 359 547,35
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 824 621,07	5 072 147,74
<i>Personnel</i>	2 697 862,90	2 239 775,41
<i>Organismes sociaux</i>	1 672 608,24	1 629 952,18
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	586 101,17	320 647,48
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	868 048,76	881 772,67
DETTES SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHES	2 337 439,20	
AUTRES DETTES	902 947,98	623 666,43
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		4 105,80
DETTES	52 673 591,77	51 409 064,68
TOTAL PASSIF	68 020 973,34	66 010 587,19

Compte de résultat

	du 01/02/20 au 31/01/21 12 mois	%	du 01/02/19 au 31/01/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	163 270 068,92	97,90	160 393 295,44	97,84	2 876 773,48	1,79
Production vendue	3 499 019,35	2,10	3 537 600,30	2,16	-38 580,95	-1,09
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	166 769 088,27	100,00	163 930 895,74	100,00	2 838 192,53	1,73
Subventions d'exploitation	67 178,69	0,04	103 223,17	0,06	-36 044,48	-34,92
Autres produits	713 415,81	0,43	966 220,35	0,59	-252 804,54	-26,16
PRODUITS D'EXPLOITATION	167 549 682,77	100,47	165 000 339,26	100,65	2 549 343,51	1,55
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	125 735 485,38	75,39	125 218 495,69	76,38	516 989,69	0,41
Variation de stock (m/ses)	84 336,60	0,05	872 992,23	0,53	-788 655,63	-90,34
Achats de m.p & aut.approv.	283 698,01	0,17	331 514,03	0,20	-47 816,02	-14,42
Autres achats & charges externes	14 390 619,63	8,63	13 670 815,12	8,34	719 804,51	5,27
Impôts, taxes et vers. assim.	2 382 073,38	1,43	2 270 269,00	1,38	111 804,38	4,92
Salaires et Traitements	12 164 200,10	7,29	11 080 625,35	6,76	1 083 574,75	9,78
Charges sociales	3 516 147,61	2,11	3 500 016,84	2,14	16 130,77	0,46
Amortissements et provisions	2 976 988,07	1,79	2 762 062,66	1,68	214 925,41	7,78
Autres charges	15 786,40	0,01	55 601,87	0,03	-39 815,47	-71,61
CHARGES D'EXPLOITATION	161 549 335,18	96,87	159 762 392,79	97,46	1 786 942,39	1,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 000 347,59	3,60	5 237 946,47	3,20	762 401,12	14,56
Produits financiers	108 187,46	0,06	175 141,63	0,11	-66 954,17	-38,23
Charges financières	335 320,12	0,20	264 987,27	0,16	70 332,85	26,54
RESULTAT FINANCIER	-227 132,66	-0,14	-89 845,64	-0,05	-137 287,02	152,80
Opérations en commun	35 700,62	0,02	42 852,06	0,03	-7 151,44	-16,69
RESULTAT COURANT	5 808 915,55	3,48	5 190 952,89	3,17	617 962,66	11,90
Produits exceptionnels	61 149,04	0,04	32 882,00	0,02	28 267,04	85,97
Charges exceptionnelles	392 804,99	0,24	133 477,30	0,08	259 327,69	194,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-331 655,95	-0,20	-100 595,30	-0,06	-231 060,65	229,69
Participation des salariés	1 026 986,00	0,62	954 443,00	0,58	72 543,00	7,60
Impôts sur les bénéfices	1 130 369,00	0,68	1 236 564,00	0,75	-106 195,00	-8,59
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 319 904,60	1,99	2 899 350,59	1,77	420 554,01	14,51

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HYPER SAINT AUNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021, dont le total est de 68 020 973 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 3 319 905 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

HYPER SAINT AUNES
Société par actions simplifiée
au capital de 5 673 510 euros
Siège social : Centre Commercial
ZAC Saint Antoine, 34130 ST AUNES
480 393 164 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 1^{er} JUILLET 2021

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 3 319 905 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 319 905 euros
A titre de dividendes	2 500 000 euros
Soit 4,4064 euros par action	
Le solde	819 905 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 6 038 506 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 499 991,19 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 8,81 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la



source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 janvier 2020 :

- 2 500 000 euros, soit 4,4064 euros par titre,
- Dividendes éligibles à la réfaction de 40% : 8,81 euros
- Dividendes non éligibles à la réfaction de 40% : 2 499 991,19 euros

Exercice clos le 31 janvier 2019 :

- 2 300 000 euros, soit 4,05 euros par titre,
- Dividendes éligibles à la réfaction de 40% : 8,11 euros
- Dividendes non éligibles à la réfaction de 40% : 2 299 991,89 euros

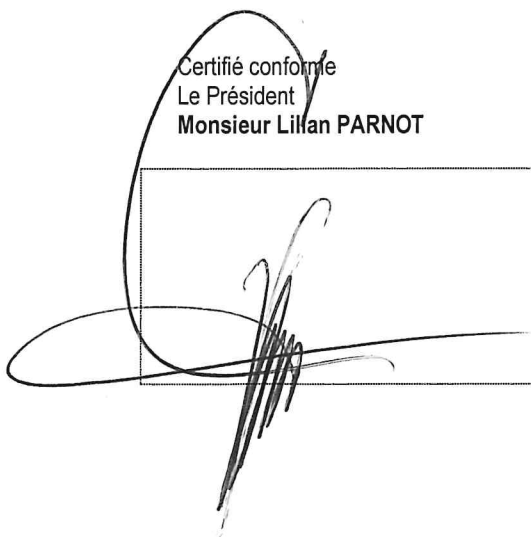
Exercice clos le 31 janvier 2018 :

- 2 500 000 euros, soit 4,4064 euros par titre,
- Dividendes éligibles à la réfaction de 40% : 8,81 euros
- Dividendes non éligibles à la réfaction de 40% : 2 499 991,19 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1^{er} JUILLET 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Lillan PARNOT



GREFFE

HYPER SAINT AUNES

SAS au capital de 5 673 510 €

Siège social : ZAC Saint-Antoine

34130 SAINT AUNES

480 393 164 RCS MONTPELLIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/01/2021

Assemblée générale ordinaire annuelle du 1^{er} Juillet 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS HSA relatifs à l'exercice clos le 31/01/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS HSA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de

la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS HSA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS HSA ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Castelnau le Lez, le 15 Juin 2021

Le Commissaire aux comptes

CABINET FRANCOIS GIRARD,

représenté par François GIRARD

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/01/21	Net au 31/01/20
ACTIF				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits assimilés	419 034,12	388 034,62	30 999,50	73 151,37
Fonds commercial	846 972,45		846 972,45	846 972,45
Autres immobilisations incorporelles				33 140,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 052 483,10	4 927,50	6 047 555,60	6 047 555,60
Constructions	24 118 047,52	4 682 531,96	19 435 515,56	20 597 691,68
Installations techniques, matériel et outillage	13 162 390,23	10 010 659,54	3 151 730,69	3 772 018,32
Autres immobilisations corporelles	7 572 764,20	5 081 462,19	2 491 302,01	1 680 672,49
Immob. en cours / Avances & acomptes	2 265 569,43		2 265 569,43	1 026 578,14
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	682 414,47		682 414,47	706 164,47
Autres titres immobilisés	1 875 220,23		1 875 220,23	1 862 314,13
Prêts	161 000,00		161 000,00	160 999,99
Autres immobilisations financières	53 446,17		53 446,17	53 446,17
ACTIF IMMOBILISE	57 209 341,92	20 167 615,81	37 041 726,11	36 860 704,81
STOCKS				
Marchandises	11 214 047,36	128 503,00	11 085 544,36	11 160 369,96
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	1 432 635,46	21 944,44	1 410 691,02	767 470,11
Fournisseurs débiteurs	3 757 757,10	7 709,48	3 750 047,62	2 119 591,03
Personnel	13 777,69		13 777,69	28 869,54
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	681 995,18		681 995,18	344 827,43
Autres créances	4 400 732,06	74 353,00	4 326 379,06	3 363 144,58
VALEURS MOB. DE PLACEMENT	3 632 569,32		3 632 569,32	5 341 989,65
DISPONIBILITES	5 751 866,25		5 751 866,25	5 690 758,68
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	326 376,73		326 376,73	332 861,40
ACTIF CIRCULANT	31 211 757,15	232 509,92	30 979 247,23	29 149 882,38
TOTAL ACTIF	88 421 099,07	20 400 125,73	68 020 973,34	66 010 587,19

Bilan

	Net au 31/01/21	Net au 31/01/20
PASSIF		
CAPITAL	5 673 510,00	5 673 510,00
RESERVES		
<i>Réserve légale</i>	567 351,00	567 351,00
<i>Autres réserves</i>	5 218 600,96	4 819 250,37
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 319 904,60	2 899 350,59
CAPITAUX PROPRES	14 779 366,56	13 959 461,96
PROVISIONS POUR RISQUES	568 015,01	642 060,55
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	568 015,01	642 060,55
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	22 670 137,34	24 075 003,97
<i>Emprunts</i>	22 670 137,34	24 075 003,97
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	1 750,00	1 750,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES-ASSOCIES	5 051 365,71	8 272 843,39
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	15 885 330,47	13 359 547,35
DETTE FISCALES ET SOCIALES	5 824 621,07	5 072 147,74
<i>Personnel</i>	2 697 862,90	2 239 775,41
<i>Organismes sociaux</i>	1 672 608,24	1 629 952,18
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	586 101,17	320 647,48
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	868 048,76	881 772,67
DETTE SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHES	2 337 439,20	
AUTRES DETTES	902 947,98	623 666,43
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		4 105,80
DETTE	52 673 591,77	51 409 064,68
TOTAL PASSIF	68 020 973,34	66 010 587,19

Compte de résultat

	du 01/02/20 au 31/01/21 12 mois	%	du 01/02/19 au 31/01/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises	163 270 068,92	97,90	160 393 295,44	97,84	2 876 773,48	1,79
Production vendue	3 499 019,35	2,10	3 537 600,30	2,16	-38 580,95	-1,09
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	166 769 088,27	100,00	163 930 895,74	100,00	2 838 192,53	1,73
Subventions d'exploitation	67 178,69	0,04	103 223,17	0,06	-36 044,48	-34,92
Autres produits	713 415,81	0,43	966 220,35	0,59	-252 804,54	-26,16
PRODUITS D'EXPLOITATION	167 549 682,77	100,47	165 000 339,26	100,65	2 549 343,51	1,55
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises	125 735 485,38	75,39	125 218 495,69	76,38	516 989,69	0,41
Variation de stock (m/ses)	84 336,60	0,05	872 992,23	0,53	-788 655,63	-90,34
Achats de m.p & aut.approv.	283 698,01	0,17	331 514,03	0,20	-47 816,02	-14,42
Autres achats & charges externes	14 390 619,63	8,63	13 670 815,12	8,34	719 804,51	5,27
Impôts, taxes et vers. assim.	2 382 073,38	1,43	2 270 269,00	1,38	111 804,38	4,92
Salaires et Traitements	12 164 200,10	7,29	11 080 625,35	6,76	1 083 574,75	9,78
Charges sociales	3 516 147,61	2,11	3 500 016,84	2,14	16 130,77	0,46
Amortissements et provisions	2 976 988,07	1,79	2 762 062,66	1,68	214 925,41	7,78
Autres charges	15 786,40	0,01	55 601,87	0,03	-39 815,47	-71,61
CHARGES D'EXPLOITATION	161 549 335,18	96,87	159 762 392,79	97,46	1 786 942,39	1,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 000 347,59	3,60	5 237 946,47	3,20	762 401,12	14,56
Produits financiers	108 187,46	0,06	175 141,63	0,11	-66 954,17	-38,23
Charges financières	335 320,12	0,20	264 987,27	0,16	70 332,85	26,54
RESULTAT FINANCIER	-227 132,66	-0,14	-89 845,64	-0,05	-137 287,02	152,80
Opérations en commun	35 700,62	0,02	42 852,06	0,03	-7 151,44	-16,69
RESULTAT COURANT	5 808 915,55	3,48	5 190 952,89	3,17	617 962,66	11,90
Produits exceptionnels	61 149,04	0,04	32 882,00	0,02	28 267,04	85,97
Charges exceptionnelles	392 804,99	0,24	133 477,30	0,08	259 327,69	194,29
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-331 655,95	-0,20	-100 595,30	-0,06	-231 060,65	229,69
Participation des salariés	1 026 986,00	0,62	954 443,00	0,58	72 543,00	7,60
Impôts sur les bénéfices	1 130 369,00	0,68	1 236 564,00	0,75	-106 195,00	-8,59
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 319 904,60	1,99	2 899 350,59	1,77	420 554,01	14,51

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HYPER SAINT AUNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021, dont le total est de 68 020 973 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 319 905 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	846 972			846 972
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	452 174		33 140	419 034
Immobilisations incorporelles	1 299 147		33 140	1 266 007
- Terrains	6 052 483			6 052 483
- Constructions sur sol propre	22 034 409			22 034 409
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	2 083 639			2 083 639
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 097 267	499 864	434 741	13 162 390
- Installations générales, agencements aménagement divers	5 816 501	1 558 048	1 307 944	6 066 605
- Matériel de transport	365 927	23 243	20 931	368 239
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 104 305	33 615		1 137 920
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 026 578	1 975 084	736 092	2 265 569
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	51 581 109	4 089 853	2 499 707	53 171 254
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	706 164		23 750	682 414
- Autres titres immobilisés	1 862 314	16 106	3 200	1 875 220
- Prêts et autres immobilisations financières	214 446			214 446
Immobilisations financières	2 782 925	16 106	26 950	2 772 081
ACTIF IMMOBILISE	55 663 180	4 105 959	2 559 797	57 209 342

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		4 089 853	16 106	4 105 959
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		4 089 853	16 106	4 105 959
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>	33 140	735 648		768 788
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		1 764 059	26 950	1 791 009
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	33 140	2 499 707	26 950	2 559 797

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
<i>Fonds de commerce Luli</i>	100 000			100 000
<i>Fonds de commerce station service</i>	165 000			165 000
<i>Fonds de commerce Presse</i>	390 000			390 000
Total	655 000			655 000

Le poste fonds commercial est constitué des éléments non identifiables suivants, qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation séparée au bilan :

- fonds de commerce Luli acquis en 2004 pour 100 K€ ;
- fonds de commerce Station de Lavage acquis en 2010 pour 165 K€.
- fonds de commerce Station de Lavage acquis en 2018 pour 390 K€.

Le fonds commercial concourt au maintien et au développement de potentiel d'activité de la SAS HYPER SAINT AUNES. Il n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

Test de dépréciation : Le fonds commercial est affecté aux groupes d'actifs au niveau desquels ses performances sont suivies à savoir, dans le cas de l'entreprise, au secteur de la grande distribution en France. La valeur actuelle du groupe d'actifs a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à 5 ans approuvés par la direction. Au-delà de la période de 5 ans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés indiqués ci-après. Le taux de croissance ne dépasse pas le taux de croissance moyen à long terme de l'activité propre du secteur considéré.

Principales hypothèses retenues en 2020/2021 pour le calcul des valeurs d'utilité : taux de croissance de 1.5 % et taux d'actualisation de 10 %.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL LULI 34138 MAUGUIO	228 674	1 303 573	100,00	186 953
EURL SAINT-AUNES EVASION 34130 SAINT AUNES	91 000	721 820	100,00	-49 731
SARL DIS AUTO 34138 MAUGUIO	43 951	1 758 726	100,00	32 935
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL AIR MIDI CENTRE 34130 SAINT AUNES	23 300	-482 830	14,09	-56 137
SAS PH OCCITANIE 34130 SAINT-AUNES	500 000	37 706	20,00	15 703

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	490 249	490 249			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	103 000	103 000	70 000	502 000	
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	345 883	42 152		388 035
Immobilisations incorporelles	345 883	42 152		388 035
- Terrains	4 928			4 928
- Constructions sur sol propre	1 860 217	1 096 559		2 956 776
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 660 138	65 617		1 725 756
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 325 248	991 084	305 673	10 010 660
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 459 066	437 409	1 071 611	3 824 864
- Matériel de transport	249 405	38 980	20 931	267 454
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	897 591	91 554		989 145
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	18 456 593	2 721 204	1 398 215	19 779 581
ACTIF IMMOBILISE	18 802 475	2 763 355	1 398 215	20 167 616

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 916 885 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>	89 165		89 165
<i>Prêts</i>	161 000		161 000
<i>Autres</i>	53 446		53 446
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	1 432 635	1 432 635	
<i>Autres</i>	8 854 262	8 854 262	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	326 377	326 377	
Total	10 916 885	10 613 274	303 611
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients facture à établir</i>	47 130
<i>R r o a recevoir</i>	1 093 633
<i>Avoirs non recus</i>	1 903 623
<i>Org sociaux produits à re</i>	9 366
<i>Intérêts courus/valeurs mobilières</i>	12 569
Total	3 066 322

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Stocks</i>	138 014	128 503	138 014	128 503
<i>Créances et Valeurs mobilières</i>	30 370	85 130	11 493	104 007
Total	168 384	213 633	149 507	232 510
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>		213 633	149 507	
<i>Financières</i>				
<i>Exceptionnelles</i>				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 673 510,00 euros décomposé en 567 351 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	567 351	10,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	567 351	10,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
<i>Litiges</i>	158 730		70 283		88 447
<i>Garanties données aux clients</i>					
<i>Pertes sur marchés à terme</i>					
<i>Amendes et pénalités</i>					
<i>Pertes de change</i>					
<i>Pensions et obligations similaires</i>					
<i>Pour impôts</i>					
<i>Renouvellement des immobilisations</i>					
<i>Gros entretien et grandes révisions</i>					
<i>Charges sociales et fiscales</i>					
<i>sur congés à payer</i>					
<i>Autres provisions pour risques et charges</i>	483 330			3 763	479 568
Total	642 061		70 283	3 763	568 015
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
<i>Exploitation</i>			74 046		
<i>Financières</i>					
<i>Exceptionnelles</i>					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 52 673 592 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	22 670 137	2 875 974	10 718 228	9 075 936
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>	1 750			1 750
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	15 885 330	15 885 330		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	5 824 621	5 824 621		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	2 337 439	2 337 439		
<i>Autres dettes (**)</i>	5 954 314	5 954 314		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	52 673 592	32 877 678	10 718 228	9 077 686
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	1 298 440			
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	2 701 985			
<i>(**) Dont envers les associés</i>	5 051 366			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 302 euros.

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>			
<i>Autres emprunts obligataires</i>			
<i>Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit</i>	20 385 601	20 570 084	21 604 024
<i>Emprunts et dettes divers</i>			
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>			
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>			
<i>Dettes fiscales et sociales</i>			
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>			
<i>Autres dettes</i>			
Total	20 385 601	20 570 084	21 604 024

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fourn factures non parvenues</i>	1 276 858
<i>Fnp mandat socamil</i>	798 269
<i>Fourn d immo factures non</i>	2 337 439
<i>Intérêts courus s/emprunt</i>	12 601
<i>Dettes prov p/congés à payer</i>	994 759
<i>Dettes prov p/participation</i>	586 404
<i>Intéressement</i>	440 582
<i>Personnel charges à payer</i>	664 259
<i>Charges sociales s/congés payés</i>	389 690
<i>Org sociaux charges à payer</i>	332 902
<i>Comité d entreprise</i>	3 014
<i>Etat charges à payer</i>	750 487
<i>Etat chges à payer form profession.</i>	21 228
<i>Etat chges à payer taxe apprentiss.</i>	12 705
<i>Etat chges à payer part construct.</i>	58 078
Total	8 679 276

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d avance</i>	326 377		
Total	326 377		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>	2 035 850		2 035 850
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>			
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>	503 264		503 264
<i>Ventes de marchandises</i>	163 270 069		163 270 069
<i>Produits des activités annexes</i>	959 906		959 906
TOTAL	166 769 088		166 769 088

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 22 516 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
<i>Taux Normal - 31%</i>	
<i>Taux Normal - 28 %</i>	
<i>Taux Réduit - 15 %</i>	
<i>Plus-Values à LT - 15 %</i>	
<i>Concession de licences - 10 %</i>	
<i>Contribution locative - 2,5 %</i>	
Crédits d'impôt	
<i>Compétitivité Emploi</i>	
<i>Crédit recherche</i>	
<i>Crédit formation des dirigeants</i>	
<i>Crédit apprentissage</i>	
<i>Crédit famille</i>	
<i>Investissement en Corse</i>	
<i>Crédit en faveur du mécénat</i>	
Autres imputations	
	4 741 130
	83 990
	131 786

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	5 808 916	1 507 075	4 301 841
+ Résultat exceptionnel	-331 656	-92 861	-238 795
- Participations des salariés	1 026 986	283 845	743 141
Résultat comptable	4 450 274	1 130 369	3 319 905
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE) (**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 177 973 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt <i>Liés aux amortissements dérogatoires</i> <i>Liés aux provisions pour hausse des prix</i> <i>Liés aux plus-values à réintégrer</i> <i>Liés à d'autres éléments</i>	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt <i>Liés aux provisions pour congés payés</i> <i>Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice</i> <i>Liés à d'autres éléments</i> <i>Déduction fiscale exceptionnelle sur investissements</i>	 664 720 6 878
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	671 598
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	177 973
<i>Base = (A - B - C - D)</i> <i>Impôt valorisé au taux de 26,5 %.</i>	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Notes sur le compte de résultat

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2019, la société SAS HYPER SAINT AUNES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS LP EXPANSION.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 460 personnes dont 4 apprentis et 25 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	26	
Agents de maîtrise et techniciens	23	
Employés	398	
Ouvriers	13	
Total	460	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Cautions financières aux sociétés parainées</i>	16 430 807
<i>Avals et cautions</i>	16 430 807
<i>Engagements en matière de pensions</i>	399 325
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	208 862
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole sur emprunt de 1 200 K€</i>	209 983
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit du Crédit Agricole sur emprunt de 1 000 K€</i>	1 000 000
<i>Intérêts restants dus sur emprunts</i>	188 598
<i>Nantissement du fonds de commerce au profit de la Banque Postale sur emprunt de 1 500 K€</i>	627 673
<i>Promesse d'affectation immobilière en garantie d'un emprunt de 12 000 K€</i>	9 733 717
<i>Privilège de prêteur de deniers en 1er rang sur emprunt de 12 000 K€</i>	4 999 356
<i>Promesse d'hypothèque en garantie d'un emprunt de 12 000 K€</i>	4 999 356
<i>Nantissement du fonds de commerce en garantie d'emprunts souscrits par la société mère</i>	6 598 127
<i>Autres engagements donnés</i>	28 356 809
Total	45 395 804
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	502 000
<i>Les autres entreprises liées</i>	6 598 127
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	28 168 211

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
<i>Plafonds des découverts autorisés</i>	
<i>Caution solidaire en garantie d'un emprunt de 12 000 K€</i>	9 733 717
<i>Avals et cautions</i>	9 733 717
<i>Autres engagements reçus</i>	
Total	9 733 717
<i>Dont concernant :</i> <i>Les dirigeants</i> <i>Les filiales</i> <i>Les participations</i> <i>Les autres entreprises liées</i> <i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	9 733 717

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				204 000	204 000
<i>Cumul exercices antérieurs</i> <i>Dotations de l'exercice</i>				17 000	17 000
Amortissements				17 000	17 000
<i>Cumul exercices antérieurs</i> <i>Exercice</i>				60 902	60 902
Redevances payées				60 902	60 902
<i>A un an au plus</i> <i>A plus d'un an et cinq ans au plus</i> <i>A plus de cinq ans</i>				45 835 122 227	45 835 122 227
Redevances restant à payer				168 062	168 062
<i>A un an au plus</i> <i>A plus d'un an et cinq ans au plus</i> <i>A plus de cinq ans</i>				40 800	40 800
Valeur résiduelle				40 800	40 800
Montant pris en charge dans l'exercice				83 912	83 912

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 399 325 euros

La méthode retenue dans le cadre de l'évaluation des indemnités de fin de carrières est la méthode des unités de crédit projetées, sur la base de départs volontaires à la retraite.

Les hypothèses retenues pour cette évaluation sont les suivantes :

- base de calcul sur salariés de plus de 55 ans ;
- taux d'actualisation à 0.78% ;
- taux de croissance des salaires : 1 % ;
- charges sociales patronales : 45 % ;
- turnover faible pour les cadres et les employés ;
- table de mortalité de l'INSEE 2019 ;
- âge de départ : 65 ans.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

